



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 29 avril 2013

Communiqué presse

Opération de police des pêches contre les braconniers d'oursins blanc

Suite à une dénonciation anonyme, l'unité littorale des affaires Maritimes et la Gendarmerie nationale ont lancé ce jour une action de police des pêches conjointe à l'Anse Michel (Cap Chevalier).

L'objectif de cette opération de police des pêches était de surprendre en flagrant délit des braconniers en train de casser des centaines d'oursin blancs sur la plage.

Une vedette des affaires, 10 gendarmes et un maître chien sont intervenus et ont ainsi permis d'interpeller 2 personnes en flagrant délit de pêche illégale.

Cette opération a donné lieu à la saisie de 350 kg d'oursins blancs dont 250 remis immédiatement dans leur milieu naturel et 100 kilos déjà cassés qui ont été détruits.

La lutte contre le braconnage en mer demeure une priorité de contrôle pour la Direction de la Mer au même titre que la lutte contre la pratique de la pêche maritime dans des zones interdites à tout type de pêche.

Dans un souci de préservation des stocks d'oursins blancs (chadrons), et sauf autorisations spécifiques délivrées aux seuls professionnels de la pêche par la Direction de la Mer et sur de courtes périodes, **la pêche de cette espèce est interdite dans toutes les eaux bordant la Martinique.**

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr